



Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote composant le capital social (au 31 Mai 2015)

Cette déclaration est établie en application de l'article L.233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date d'arrêté des informations :

31 mai 2015

Nombre total d'actions composant le capital social :

30 613 917

Total brut ⁽¹⁾ des droits de vote :

30 980 782

Total net ⁽²⁾ des droits de vote :

30 962 777

⁽¹⁾ Conformément au deuxième alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions p1.4422(2)1.4422()92-17(e)1. 4 Td [(p1.4422(2)1.4422()92-17(e)1.01078(a)3.44001()-5.4387(e)1.01078(a)92)819(n)3.001()-5.p1.4422(2)1.44. q
⁽²⁾